

Gros plan sur...

Une nouvelle jeunesse pour la Résidence du Puy

L'asbl ACIS, propriétaire de la Résidence Malibran à Ixelles, réaménage la Résidence du Puy, ancienne maison de repos de la chaussée de Vleurgat, en une résidence-services moderne et confortable.

Cela fait plus de 100 ans que la Résidence du Puy existe à la chaussée de Vleurgat ; c'est tout d'abord les religieuses des Filles de la Croix du Puy qui souhaitent créer un lieu pour accueillir des dames désireuses de vivre leur vieillesse et finir leurs jours sans souci d'intendance. En 1980, l'asbl ACIS, association chrétienne active dans le secteur médico-social, reprend l'activité. Au fur et à mesure que les années passent, le bâtiment vieillit et doit être rénové et surtout remis aux normes de sécurité ; c'est pourquoi, en 2006, l'ACIS décide de transférer, dès que possible, l'activité sur le site

Malibran qui leur appartient depuis peu. En juin 2011, après trois ans de travaux et une reconstruction totale, la Résidence Malibran, maison de repos et de soins située à 400 mètres de là, accueille les 59 résidents de la Résidence du Puy.

Que faire à présent de ce bâtiment de la chaussée de Vleurgat ?

La réponse est toute simple : lui rendre son attribution d'antan. C'est la raison pour laquelle, l'asbl ACIS transforme entièrement le site en une résidence-services compre-

nant 38 appartements modernes et sécurisés, d'une superficie allant de 45 à 70 m².

Quelle est la différence entre une maison de repos et une résidence-services ?

Tout le monde connaît le principe de la maison de repos. Mais en quoi diffère une résidence-services ? Celle-ci comprend des logements particuliers, destinés aux personnes valides, et ce dès 60 ans. Qu'elles soient seules ou en couple, ce type de logement leur permet de mener une vie indépendante et de disposer de services auxquels elles peuvent faire librement appel (repas, buanderie, téléphone, ...).

Ces logements disposent d'une chambre à coucher, d'une salle de bain avec toilette, d'une salle de séjour avec un espace cuisine. Ils sont équipés d'un appel secours en cas d'urgence, de jour comme de nuit.

Ainsi, une résidence-services :

- > préserve un espace de vie privatif au sein de la structure collective en garantissant un sentiment de sécurité ;
- > permet de concilier une indispensable sécurité avec une nécessaire liberté ;
- > maintient l'ouverture sociale de la personne âgée.

La résidence-services est donc une solution alternative voire transitoire à la maison de repos. Alors que la longévité ne cesse d'augmenter, elle offre une solution de logement qui allie confort et services.

Les logements de la Résidence-services du Puy seront disponibles à partir du mois de février 2014. Ils disposent de :

- > plusieurs appartements équipés pour personnes à mobilité réduite,
- > un beau jardin arboré,
- > plusieurs appartements avec terrasse et vue sur jardin,
- > une proximité immédiate :
 - du centre animé d'Ixelles (place Flagey, étangs d'Ixelles),
 - des transports en commun (arrêt de bus devant la résidence),
 - de nombreux magasins (place Flagey, chaussée d'Ixelles).

Le week-end des 23 et 24 novembre prochains, vous pourrez visiter deux "appartements-témoins" entièrement aménagés afin de donner une image concrète des possibilités d'hébergement dans la Résidence-services du Puy.

RESIDENCE MALIBRAN ACIS asbl

39 Rue Malibran à 1050 Ixelles
Tél : 02/627.81.20
Fax : 02/627.81.21
Courriel : pierre.demanet@acis-group.org

LE DOSSIER MÉDICAL GLOBAL

Un meilleur suivi de vos soins et des avantages financiers !

///

Le dossier médical global (DMG), véritable historique de votre santé, rassemble toutes les informations médicales vous concernant et permet ainsi à votre médecin généraliste de suivre pas à pas l'évolution de votre santé. Vos analyses médicales, hospitalisations, vaccinations et autres consultations de médecins spécialistes seront rassemblées par lui.



Par ailleurs, le DMG permet de réduire vos quotes-parts personnelles lorsque vous consultez votre médecin généraliste. Il diminue de 30 % le montant du ticket modérateur⁽¹⁾ payé pour une consultation au cabinet de votre médecin traitant, et d'un euro pour une visite à domicile. Pour les personnes reconnues malades chroniques ou âgées de 75 ans et plus, la réduction de 30 % s'applique aussi lors des visites à domicile.

>> Les autres avantages du DMG

En plus des remboursements majorés expliqués ci-dessus, le DMG offre une série d'autres avantages. Jugez plutôt :

- 2 EUR de réduction pour les affiliés BIM et 5 EUR de réduction pour les affiliés ordinaires pour une consultation chez un médecin spécialiste prescrite par votre médecin traitant (une fois par an et par spécialité).
- Remboursement intégral du supplément demandé pour les consultations entre 18h et 21h.
- Une fois par an, remboursement intégral d'une consultation de prévention (à partir de 45 ans).

>> Comment faire ?

Demandez l'ouverture de votre dossier médical global à votre médecin traitant. Il vous en coûtera 28,57 EUR intégralement remboursés par la mutualité. Si vous êtes inscrit(e) dans une maison médicale, l'ouverture et la prolongation annuelle d'un DMG se font automatiquement. Vous ne devez alors vous charger d'aucune formalité.

>> Bon à savoir

Le DMG implique que vous vous rendiez toujours chez le médecin généraliste auprès duquel vous avez fait la demande. Il reste bien entendu possible de changer de médecin, mais sachez que ce changement ne sera effectif qu'au 1^{er} janvier de l'année qui suit.

> Pour plus d'infos, contactez votre conseiller mutualiste, appelez gratuitement le 0800/10.9.8.7 ou surfez sur www.mc.be

(1) Différence entre le tarif officiel et le montant du remboursement

Assuétudes

Le Centre d'accueil et de traitement du Solbosch - CATS



Créé en 1980 à l'initiative conjointe des Mutualités Chrétiennes et Socialistes, le CATS est un Centre de réhabilitation psychosociale s'adressant aux personnes souffrant d'assuétude tant aux drogues illicites (héroïne, cocaïne, cannabis...) que licites (alcool, médicaments...)

A Bruxelles, l'offre de soins du CATS est unique. Une cure résidentielle de longue durée, au minimum de cinq mois, dans un lieu de vie communautaire. Les résidents, dont le mode de vie avait anciennement été dominé par la consommation de drogues, peuvent trouver l'aide indispensable et réorienter en toute sécurité, sans drogues ni traitements de substitution, leur vie et participer autrement à la société.

Parmi les patients du CATS, se retrouvent ceux pour lesquels le traitement de substitution ne leur per-

met pas d'atteindre une stabilité personnelle et une réinsertion harmonieuse.

Un peu plus de 20 collaborateurs, psychologues, assistants sociaux, animateurs, kinésithérapeutes et éduca-

teurs s'occupent de 25 patients séjournant en moyenne dans le Centre.

Le caractère résidentiel du traitement du CATS permet une reconstruction progressive individuelle et durable de la personne tant sur le plan physique que psychique.

Une cure résidentielle de longue durée, au minimum de 5 mois, dans un lieu de vie communautaire.

Centre d'accueil et de traitement spécialisé ASBL (CATS)

206 Chaussée d'Alsemberg à 1190 Forest
Tél : 02/649.79.01
Fax : 02/639.08.22

Plus d'infos : www.guidesocial.be/lesolbosch

Ascenseur d'escalier

OCTOBRE

Pour toute commande d'un ascenseur d'escalier ThyssenKrupp ou Complan, recevez un

Chèque-cadeau 300€

valable sur la gamme Qualias

* Voir conditions en magasin. Valable du 01/10/2013 jusqu'au 31/10/2013, sauf restriction de droit d'impression.

Toujours un Qualias près de chez vous :

BRUXELLES : Rue Malibran, 49 • 1050 Ixelles • 02/644 51 31
Présence d'un représentant ThyssenKrupp le 24 octobre de 13h à 18h30

Assurance complémentaire

Camps, stages et plaines : jusqu'à 20 euros d'intervention !



Savez-vous que si votre enfant a pris part durant les vacances scolaires à un camp de mouvements de jeunesse, à un stage ou à une plaine de vacances, la Mutualité Saint-Michel rembourse 2 euros par jour ?

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'intervention ?

- > L'enfant doit avoir moins de 18 ans.
- > Cet avantage est valable pour un séjour comptant minimum 5 et maximum 10 jours, et représente donc un montant variant de 10 à 20 euros.
- > Le camp ou la plaine doit bénéficier de l'agrément de centre de vacances ONE ou Kind&Gezin, ou être organisé par les pouvoirs communaux.



© Jeunesse & Santé

Demandez dans votre agence le formulaire de demande d'intervention ou téléchargez-le sur www.mc.be. Il doit être complété par vous-même et par les organisateurs du camp. Certaines organisations délivrent une attestation, celle-ci est valable si elle comprend les mêmes informations que notre formulaire.

Plus d'infos : Jeunesse & Santé au 02/501.58.20.

Voyages scolaires

C'est la rentrée ! Votre enfant partira cette année en classes de neige, en classes vertes ou en classe de mer ? N'oubliez pas que la MC Saint-Michel intervient dans le cadre de l'avantage "Sport et classes vertes" à raison de 35 euros par an.

Quelles sont les conditions ?

Vous devez être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire. Le séjour doit avoir une durée de 3 jours minimum.

Comment bénéficier de cet avantage ?

Il suffit de rentrer à votre conseiller une attestation de l'école qui comporte les informations suivantes : le nom de l'établissement, le nom du responsable, la date et la signature du responsable, le montant payé et les coordonnées de l'enfant.

Attention ! Le cumul de cet avantage avec l'intervention Sport ne peut dépasser 35 euros par an.

Invitation

Mobilité pour tous



Libercity vous propose de vous joindre à sa troisième édition sur l'accessibilité. Venez découvrir Bruxelles autrement, aidez-nous à améliorer l'accessibilité des lieux publics et faire en sorte que Bruxelles soit un lieu de rencontre et d'égalité.

Venez-vous rendre compte par vous-même qu'il est possible d'être un touriste comme les autres quand on est une personne à mobilité réduite (PMR). Mobilisez avec nous la conscience collective, sensibilisez votre entourage à la problématique, amenez votre pierre à l'édifice et faites en sorte que le monde demain soit un monde où il fait bon de vivre tous ensemble...

Chaque année un guide touristique (papier et web) "Bruxelles pour tous" est édité, recensant les lieux accessibles aux PMR. Mais cela ne se fait pas tout seul ! C'est grâce à vous et votre mobilisation que nous pouvons le tenir à jour, le compléter, et permettre ainsi aux PMR d'apprécier le foisonnement d'activités culturelles et de loisirs à Bruxelles.

Comment cela se passe-t-il ?

Pendant une journée, par groupe, vous parcourez les rues de Bruxelles et les analyserez à la loupe pour mettre en évidence les difficultés que peuvent rencontrer les personnes à mobilité réduite. Ceci aux côtés d'étudiants en tourisme !

N'oublions pas que les jeunes d'aujourd'hui sont les futurs acteurs de nos villes (architectes, urbanistes, commerçants...) Pour eux, l'intégration des PMR doit être un réflexe dans l'élaboration de leurs futurs projets professionnels.

Libercity, c'est donc une journée pour les étudiants bruxellois de 18 à 25 ans, mais aussi pour toute personne (désirant être) sensibilisée aux difficultés que rencontrent les PMR quant à l'accessibilité de nombreux lieux publics et dans l'espace urbain en général. Nous sommes tous concernés.



Intéressé(e) ?

Pour participer à la journée Libercity, inscrivez-vous auprès de Michel Cormond au 02 501 58 16 (le matin).

Rendez-vous le **mardi 15 octobre de 9h à 15h** au Campus de l'ULB, 22 Avenue Paul Héger à 1000 Bruxelles (au rez-de-chaussée du bâtiment F1). Le lieu est bien sûr accessible aux PMR.

ENÉO, MOUVEMENT SOCIAL DES AÎNÉS

Savez-vous qu'à Schaerbeek



Vous pouvez suivre des cours d'informatique, aller à la chorale, jouer au scrabble, participer au programme "Je Cours Pour Ma Forme", participer aux activités d'Altéo...

Deux agences de la MC Saint-Michel se trouvent également à Schaerbeek, dans les quartiers Colignon (rue Royale Sainte-Marie 200) et Dailly (Chaussée de Louvain 438). Vous pouvez y rencontrer un conseiller mutualiste ou vous rendre aux permanences du service social et du service pension...

Bref, il s'en passe des choses à Schaerbeek et on ne le sait pas toujours !

Énéo, mouvement social des aînés, organise une après-midi de rencontre afin de vous donner un aperçu de toutes les possibilités d'activités et de services offerts par la Mutualité Saint-Michel et ses mouvements. Vous pouvez compter sur la chorale Énéo pour assurer un accueil chaleureux !

Date : le **lundi 7 octobre** de 14h à 17h

L'après-midi se clôturera par un goûter de l'amitié et de la découverte.

Prix : gratuit

Infos et inscriptions : 02/501.58.13 (de 9h à 12h) - eneo.bruxelles@mc.be

C'est la rentrée : inscrivez-vous !

Vous avez 50 ans ou plus et vous êtes à la recherche de nouvelles activités ? Rejoignez les cours d'anglais ou les cours de dessins organisés par Énéo !

> **Cours d'anglais** : tous les jeudis (niveau tout débutant), tous les mardis (niveau débutant-avancé), tous les vendredis (niveau conversation) au bd. Anspach, 111 à Bruxelles.

> **Atelier "dessins/pinceaux"** : tous les mardis à 14h, au Centre Elzenhof, rue du Trône, 12-16 à Ixelles.

Plus d'infos au 02/501.58.12 ou 13 (de 9h à 12h)

Réservez déjà votre Noël à Hyères (sud de la France) !

Cette année, la régionale d'Énéo-Bruxelles vous invite à découvrir la magie de Noël dans le Var.

Située à 15 km de Toulon, la ville de Hyères-les-Palmiers offre à ses visiteurs un coin de Provence préservé dans un cadre exceptionnel et un climat méditerranéen qui réserve plus de 300 jours de soleil par an. Son centre médiéval et ses quartiers victoriens marquent l'ambiance de la Provence historique. L'hôtel 3 étoiles se situe au cœur d'une pinède de 8 hectares, en bordure de mer et d'une plage privée. Piscine intérieure chauffée, hammam, cours de gym et d'aquagym, mini-golf, boulodrome sont gracieusement mis à votre disposition. Programme : Hyères, Collobrières, Cassis, Aubagne, Fréjus, l'Estérel, Aix-en-Provence, Ste Maxime, réveillon de Noël animé, messe de Noël à l'hôtel....

NOËL À HYÈRES - SUD DE LA FRANCE

Dates : du 21 au 28 décembre

Trajet : en TGV (départ de la gare de Bruxelles-Midi)

Prix : 1.206 EUR pour les membres de la MC - 1.281 EUR pour les non membres

Supplément "single" : 133 EUR - Supplément "vue sur mer" : 91 EUR

Plus d'infos : 02/501.58.13 (de 9h à 12h) -

eneovacances.bruxelles@mc.be

Mutualité chrétienne Bruxelles

Mutualité Saint-Michel

111-115, Bd Anspach 1000 Bruxelles

Editeur responsable : Ch. Kunsch

Fax 02/501.58.38 - Tél. 02/501.51.99

Tél. 02 501 58 58

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7